

ATTESTATION

Maître Yannick MARX-LARRAZABAL, Notaire au sein de la Société à Responsabilité Limitée « ETUDE NOTARIALE ALEXIS INCHAUSPE ET YANNICK MARX-LARRAZABAL », titulaire d'un Office Notarial à URRUGNE, 4 allée de Presaburu, Résidence du Centre Médical d'Urrugne, Osasuna, soussigné,

Dépositaire des fonds versés en vue de la création de la société dénommée **4CICGP** Société par actions simplifiée, en cours de formation, ayant son siège social à BIDART (64210) 80 Chemin Bichipau en cours d'identification au SIREN et qui sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE.

Constate que les fonds provenant de l'apport en numéraire du capital constaté en ma comptabilité à un compte ouvert au nom de la société et correspondant à un montant global de MILLE EUROS (1 000,00 EUR), a été effectué intégralement par, savoir :

- Monsieur Charles **CROISIER** : pour la somme de **MILLE EUROS (1 000,00 EUR)**

Fait pour servir et valoir ce que de droit

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le DIX-NEUF SEPTEMBRE**

Maître Yannick MARX-LARRAZABAL



LISTE DES SOUSCRIPTEURS D'ACTIONS

Monsieur Charles CROISIER

représentant de la Société SAS 4CI-CGP

actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 80 Chemin de Bichipau 64210
BIDART

déclare que la somme de 2 500 €

représente le montant des apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiées, ainsi qu'il a
été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des Actionnaires

	Somme Versée	Nombre d'Actions
CROISIER Charles	2 500 €	25
Total :	2 500 €	25

En conséquence, conformément aux dispositions légales en vigueur, la somme ci-dessous
demeurera bloquée en compte social

2 500 Euros

La présente liste et le présent état sont certifiés par Monsieur Charles CROISIER, Président de la
Société 4CI-CGP

A Bayonne

le 22 septembre 2023

